

Comité Départemental de Golf du Gers

Secrétariat : GOLF AUCH EMBATS, route de Montesquiou 32000 AUCH

REGLEMENT du CHAMPIONNAT du GERS 2010

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES :

1^{ère} DIVISION

1 - Samedi 10 avril 2010 : QUALIFICATIONS à LAS MARTINES

Cette compétition est strictement réservée aux golfeurs licenciés et membres des golfs de première division à savoir pour 2010:

Auch, Eauze, Fleurance et Las Martines

Les inscriptions devront parvenir au golf de **LAS MARTINES** avant le **Jeudi 8 avril 2010, 14 heures.**

Le prix du green fee est fixé à **23 Euros par journée et par joueur.**

Formule STROKE PLAY :

Les équipes seront composées de **15 joueurs au maximum**, hommes ou dames au choix de chaque club

Les départs uniques seront :

Marques bleues pour les dames.

Marques blanches pour les hommes.

Les 10 meilleurs scores de chaque équipe seront retenus pour le classement. En cas d'égalité les scores des 11^{ème}, 12^{ème}, etc. départageront les équipes.

Les équipes étant mixtes, le club de **LAS MARTINES** devra s'assurer que le par et le scratch score seront les mêmes pour les hommes et les dames. Le Samedi soir, les clubs seront donc classés de 1 à 4 ; les 4 équipes disputant les matches play du lendemain.

2 – Dimanche 11 avril 2010 : FINALE à GASCOGNE

Cette compétition est strictement réservée aux golfeurs **licenciés et membres** de l'un des golfs gersois de première division.

L'inscription des quatre équipes qualifiées sera automatique.

Le prix du green fee est fixé à **23 Euros par journée et par personne**.

Formule MATCH PLAY :

Dimanche matin :

Les équipes classées de 1 à 4, lors des qualifications et composées de **9 joueurs** se rencontreront en demi-finale. Chaque match play opposera un joueur de l'équipe classée 1^{ère} à l'issue du stroke play de la veille à un joueur de l'équipe classée 4^{ème} et un joueur de l'équipe classée 2^{ème} à un joueur de l'équipe classée 3^{ème}. En résumé, il y aura donc 18 matchs play. Le départ sera effectué en **shotgun**.

Il est impératif, qu'à l'issue de chaque match, les deux joueurs arrêtent le jeu afin d'accélérer les matchs suivants.

Dimanche après midi :

Finale entre les deux vainqueurs de la matinée : 9 joueurs par équipe.

Petite finale entre les vaincus : 9 joueurs par équipe.

Le départ sera effectué en **shotgun**

Le vaincu de la petite finale rencontrera le vainqueur du Championnat de deuxième division pour se maintenir en première division

REGLEMENT GENERAL POUR LES DEUX JOURNEES.

Chaque club pourra faire jouer n'importe quel joueur pour les stroke play du samedi ou le match play du dimanche à condition que celui-ci ou celle-ci soit licencié dans ce club. Un joueur n'ayant pas joué le samedi, pourra jouer le dimanche. Pour les matchs play du dimanche après-midi, chaque équipe pourra procéder à tous les changements qu'elle désirera.

Chaque match play doit avoir un vainqueur, poursuivre en play-off en cas d'égalité au terme des 18 trous.

2^{ème} DIVISION

Dimanche 11 avril : FINALE à FLEURANCE

Cette compétition est strictement réservée aux golfeurs **licenciés et membres** des golfs de deuxième division à savoir pour 2010:

Barbet, Masseube et Pallanne

Les inscriptions devront parvenir au golf de Fleurance **avant le vendredi 9 avril 2008, 14 heures.**

Le prix du green fee est fixé à **23 Euros par journée et par joueur.**

Formule STROKE PLAY :

Les équipes seront composées de **10 joueurs au maximum**, hommes ou dames au choix de chaque club

Les départs uniques seront :

Marques bleues pour les dames.

Marques blanches pour les hommes.

Les 7 meilleurs scores de chaque équipe seront retenus pour le classement. En cas d'égalité les scores des 8^{ème}, 9^{ème}, etc. départageront les équipes.

Les équipes étant mixtes, le club de Fleurance devra s'assurer que le par et le scratch score seront les mêmes pour les hommes et les dames. Le Dimanche soir, les clubs seront donc classés de 1 à 3.

L'équipe classée première rencontrera l'équipe classée 4^{ème} du championnat de première Division pour jouer la montée en première division.

REGLEMENT GENERAL POUR LA JOURNEE.

Chaque club pourra faire jouer n'importe quel joueur à condition que celui-ci ou celle-ci soit licencié dans ce club.

MATCH DE BARRAGE : MONTEE /DESCENTE PREMIERE DIVISION

L'équipe classée 4^{ème} du championnat de première division rencontrera l'équipe classée 1^{ère} du championnat de deuxième division. Le vainqueur évoluera en première division la saison suivante, le perdant intégrant la deuxième division.

Cette rencontre se déroulera sur le parcours de **PALLANNE** à une date à définir entre les équipes en présence et le golf **de PALLANNE.**

REGLEMENT GENERAL POUR LA RENCONTRE

La rencontre se déroulera sous la forme de **7 matchs play**.

Chaque club pourra faire jouer n'importe quel joueur à condition que celui-ci ou celle-ci soit licencié dans ce club.

Un joueur n'ayant pas disputé les finales respectives pourra participer à la rencontre.

Chaque match play doit avoir un vainqueur, poursuivre en play-off en cas d'égalité au terme des 18 trous.

L'équipe ayant remporté le plus grand nombre de match plays remportera la rencontre et évoluera en 1^{ère} division la saison suivante.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL : Le Dimanche 18 avril à AUCH-EMBATS

Formule STABLEFORD

Cette compétition est strictement réservée aux golfeurs **licenciés et membres** de l'un des sept golfs gersois et présentant un index inférieur ou égal à **36.4**

Les inscriptions des joueurs se feront obligatoirement auprès des clubs d'appartenance.

Ces clubs devront faire parvenir par mail (**asgolfauch@wanadoo.fr**) la liste des inscrits **avant le Vendredi 16 avril, 14 heures**

Les horaires de départ, qui se feront par ordre d'index croissant, seront à consulter prioritairement :

sur le site de la FFG

<http://www.ffgolf.org>

ou sur le site du Comité Départemental

<http://golf32.fr>

Le prix du green fee est fixé à **23 Euros par personne**.

Le golf devenant une discipline olympique, la formule adoptée cette année s'inspire en partie de la règle olympique.

Il n'y aura qu'une seule SERIE HOMMES (**0- 36.4**) et qu'une seule SERIE DAMES (**0 -36.4**)

Seront récompensés par des médailles (**or, argent, bronze**) dans chaque série :
Les **3** premiers **BRUT** et les **3** premiers **NET**

De plus chez les Séniors (50 ans pour les Dames et 55 ans pour les Messieurs)
Une **Médaille d'or** récompensera dans chaque série le **premier BRUT**

Les médailles pourront être cumulées (un même joueur pourra être médaillé en BRUT, NET et SENIORS)

Au-delà des médailles de nombreux lots sont prévus qui récompenseront les 9 premiers BRUT et les 9 premiers NET (cette fois-ci le BRUT primant le NET)

Important

Une variante a été introduite dans cette formule Stableford en ce qui concerne le classement en BRUT.

Pour qu'une carte soit prise en compte pour le classement en BRUT le joueur devra avoir joué tous les trous sans avoir relevé sa balle (donc décompte en Stroke play)

L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fléole de la FFG du **16 avril 2009**. La limite d'index à **36.4** devra être strictement respectée. Pour des raisons multiples (jeunes, scratch score) un seul départ homme et un seul départ dame vous seront proposés (Boules blanches et bleues uniquement).

Pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces différentes compétitions, **BERNARD DALL'AVA** reste à votre disposition au **06 71 20 10 91**